

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON  
-----  
**S M I C A**  
-----  
Immeuble Le Sérial  
10 rue du Faubourg Lo Barri  
12000 RODEZ

**Séance** : 29 avril 2025  
**Numéro** : 2  
**Objet** : Convention Berger  
Levrault – WeMagnus

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION  
NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET  
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le vingt-neuf avril,

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 17 avril 2025, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.  
11 membres présents, 4 membres représentés, 12 membres absents.

**Membres présents** : Michel ARTUS, Roland AYGALLENQ, Jean-Louis BESSIERE, André BORIES, Jean-Louis CALVET, Florence CAYLA, Marielle FERAL, Colette FEYBESSE, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Jean-Michel REYNES.  
**Membres représentés** : Valérie ABADIE-ROQUES, Anne-Marie CONSTANS, Sébastien DAVID, Jean-François VIDAL.  
**Membres absents** : Bernadette BELIERES-AZEMAR, Anne CALMELS, Gérard DESCOTTE, Jacques GARDE, Pierre GRIMAL, Paul MARTY, Jean-Pierre MASBOU, Christine PRESNE, Yannick RECOULES, Thierry SERIN, Anne-Claire SOLIER, Eric TRANNOIS.

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Vu les statuts du SMICA  
Vu la liste des missions exercées par le SMICA  
Vu la délibération n° 20241212\_7, portant autorisation de signature de la convention de partenariat avec Berger Levrault pour une durée d'un an,  
Vu le projet de convention présenté en séance,

Monsieur le Président indique au Comité syndical que Berger Levrault a annoncé aux OPSN (Opérateur Public de Service Numérique) le lancement d'une **nouvelle gamme appelée WeMagnus. L'ancienne gamme Emagnus ne sera plus maintenue fin 2028. WeMagnus est en cours de développement en 2025** – les produits seront intégrés progressivement jusqu'en 2027.

Pour mémoire, le SMICA assiste (support à l'utilisation des logiciels, diagnostic pannes, suivi dossiers, assistance métiers) les utilisateurs de la gamme eMagnus de l'éditeur Berger-Levrault (produits : gestion financière, du personnel, facturation, gestion de la relation citoyen – état civil, élections, jurys, recensement militaire, gestion de l'enfance).

290 collectivités (communes, CCAS/CIAS, EPCI, syndicats, etc.) sont concernées.

6 agents y sont affectés au sein du SMICA.

Cela a représenté 8 000 appels sur 2024 (61% du total des appels reçus).

Une convention de partenariat entre BL et le SMICA était en cours entre 2022 à 2024 et un avenant de prolongation pour l'année 2025 a été signé dernièrement sur la gamme eMagnus.

Cette convention prévoit que Berger Levrault procède à une réversion à l'attention du SMICA pour son travail d'assistance : 40% (maintenance - licence) ou 15% (Saas) de la redevance annuelle.

Les caractéristiques de la nouvelle gamme sont détaillées ci-dessous :

|                                                                                                 | AVANT (EMAGNUS)               | APRES (WEMAGNUS)                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Flexibilité                                                                                     | Installation locale sur poste | Saas (mobilité via interface internet – hébergement sécurisé des données, sauvegardes, mises à jour)                  |
| Simplification dans l'usage                                                                     | Une interface par produit     | Une plateforme unifiée                                                                                                |
| Aide dans le métier de secrétaire                                                               |                               | Assistant IA intégré, partage des actualités réglementaires et création de communauté de pairs                        |
| Périmètre élargi (produits)                                                                     | GF, RH, GRC, Facturation      | Un nouveau produit : GF, RH, GRC, Facturation, <b>WeDelib (gestion des délibérations et assemblées, convocations)</b> |
| Accusé de réception en préfecture<br>012-251200861-20250429-20250429_2-DE<br>Reçu le 05/05/2025 |                               | Moyenne de +67%                                                                                                       |

Les **conditions du nouveau partenariat seront les suivantes :**

L'éditeur assume les missions suivantes : action commerciale, activation des solutions, responsabilités.

Le SMICA assume les missions suivantes : reprise de données, assistance et **formation**.

**En ce qui concerne la contrepartie financière :**

40 % de réversion en 2025 et 2026

35% de réversion en 2027 (exception communes < 100 hab.)

**La convention aura une durée de validité du 01-05-2025 au 31-12-2028.**

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention liant le SMICA à Berger Levraut et ses éventuels avenants et documents afférents

**PROCEDER** Au règlement des affaires afférentes

**PERCEVOIR** la recette correspondante

**Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.**

**Le Président du S.M.I.C.A**

*Acte dématérialisé*

**Jean-Louis GRIMAL**